

**CONCERTATION DJEPVA « POUR UNE POLITIQUE DE VIE ASSOCIATIVE AMBITIEUSE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT »**

Compte rendu de la journée de concertation du 9 février 2018
**Du groupe de travail N°3 « Mieux reconnaître le bénévolat et développer une
société de l'engagement »**

Désolé de ne pas pouvoir être présent avec vous aujourd'hui. C'est que cette « concertation » m'a déjà monopolisé pas mal d'heures (serait-ce le but ?). Voici un rapide retour de la journée de travail du 9 février du groupe « bénévolat et société de l'engagement ».

Nous étions beaucoup moins nombreux que lors de la première rencontre, tant au niveau des administrations que des grosses coordinations associatives. Peut-être que certains ont jugé que « le bénévolat » n'était pas le nerf de la guerre et/ou ont trouvé des espaces de négociation ailleurs. Du coup, le CAC et les réseaux adhérents ou proches (Planning familial, MES, MRJC, ...) représentaient une bonne partie des présents ce qui nous a permis d'être influents. Le fait que, contrairement à d'autres, nous soyons préparés, nous ayons des idées un peu chiffrées et étayées a aussi joué en notre faveur lorsqu'il fallait débattre du « comment on fait ».

D'une manière générale l'ambiance était au débat respectueux, j'ai le sentiment que nous sommes parvenus à convaincre de nombreux réseaux du bien fondé de nos propositions mais également, et c'est tout aussi salubre, à acter nos désaccords politiques à certain moment. Mon sentiment est que les analyses du CAC se répandent, que nos idées sont reprises et infusent dans le monde associatif. Il s'agit là d'une première victoire, la bataille des idées étant aussi importante que le reste.

1°) Porosités dangereuses avec le monde de l'entreprise

Par exemple, alors qu'à la première réunion, nous avons longuement discuté de comment valoriser « les compétences bénévoles », nous n'en avons que très peu parlé le 9 février. Les arguments que nous avons défendus la dernière fois ont, semble-t-il, été entendus, et l'assemblée était beaucoup plus vigilante à toute la « novlangue managériale » qui nous envahit et plus globalement attentive aux porosités potentiellement dangereuses entre monde de l'entreprise et monde associatif.

- Ce type de vigilance s'est retrouvé dans des propositions très concrètes telles que la fautive bonne idée de France Nature Environnement de « transformer le stage d'observation en entreprise de 3ème » en « stage citoyen ». En effet, à étudier plus en profondeur le sujet, il nous a semblé que si les associations employeuses avaient tout intérêt (et beaucoup le font déjà) à accueillir des adolescents dans le cadre de leur « stage de découverte du monde professionnel » (il ne s'appelle pas « stage en entreprise »), il ne fallait pas confondre celui-ci, avec un « stage citoyen » qui lui, doit relever uniquement du secteur non marchand... Dans la période actuelle, qualifier de « citoyen » le stage en entreprise nous paraissait être une dérive importante et probable.

- Dans la même veine, je me suis opposé dans un second temps (au début je n'avais pas vu le piège) à la proposition de la DJEPVA d'une « semaine de l'engagement », car lorsque Yann Jozeau a précisé un peu l'idée (et sa vision de l'engagement), avec notamment un discours du type " il faut qu'il y ait du mécénat de compétences inversé, que vous les associations soyez plus fières de ce que vous faites et que les entreprises vous piquent vos idées"... Il nous a semblé à François Bernard (MES) qu'il y avait là un grand risque, le patronat étant ravi d'avoir des salariés « bénévoles » et le management de « la motivation » étant une vraie dérive du secteur capitaliste inspiré du secteur associatif.

2°) Vers une extension du « volontariat »

Autre risque majeur selon moi et sur lequel il nous faudra être vigilant à l'avenir (car, pour le coup, je ne suis pas bien sûr que mes craintes soient partagées par les autres coordinations associatives) concerne le volontariat. Beaucoup de propositions allaient dans le sens d'une extension (à tous les âges de la vie), d'un regroupement, d'un redéploiement des dispositifs actuels, dont le service civique. Nous nous y sommes opposé avec le MRJC en demandant qu'à minima, soit fait une réelle évaluation, associant les parties prenantes (les jeunes volontaires) avant d'aller vers une quelconque extension. En effet, il y a pour nous un **vrai risque, dans la période actuelle, de combler les emplois aidés par des services civiques**. On le sait, le gouvernement voit davantage le service civique comme un moyen de remplacer le travail salarié que comme une expérience citoyenne formatrice. Ainsi, il y a là une aubaine pour le gouvernement qu'il nous faut éviter. J'ai marqué mon désaccord avec la volonté de la part du Mouvement associatif de s'insérer dans le "dialogue social" et j'ai tenté de redire que syndicats et associations avaient des missions différentes, complémentaires, mais que l'un ne devait pas se substituer à l'autre... J'ai peur de ne pas avoir été bien entendu sur ce sujet. Il me semblerait utile, une fois la concertation terminée, de réaffirmer cette position sous forme d'un communiqué afin d'envoyer un message clair de notre position, y compris à nos partenaires syndicaux.

3°) Engagement et école

Beaucoup (une dizaine) de proposition allait dans le sens d'un rapprochement du milieu de l'école et du milieu associatif. Sans rentrer dans le débat de fonds sur le rôle de l'école, les moyens et les priorités actuelles du corps enseignant ; j'ai plaidé pour que toutes ses propositions soient débattues dans un groupe de travail qui associe beaucoup plus largement les différents représentants de l'éducation nationale car quand bien même il y a de bonnes idées, aucune ne sera mise en place sans leur consultation préalable.

4°) Les propositions du CAC

4-1 – Nous étions les seules à faire une proposition (sur 40) qui concerne **les libertés associatives**. Cette proposition a finalement été scindée en deux :

- ✓ d'un côté **un groupe de travail qui étudiera toute la législation liberticide** et qui rendra ses conclusions plus tard (notamment sur la question du « délit de solidarité », de la reconnaissance du caractère non-violent des actions de désobéissance civile, et de la dépenalisation de l'appel au boycott) ;
- ✓ d'un autre côté, **la création d'une amende civile pour lutter contre les procédures baillons**. Ces deux propositions ont été adoptées à l'unanimité et me semblent nécessaires de les soutenir publiquement.

4-2 : Concernant une refonte de **la gouvernance du FDVA**, je n'ai pas pu aller bien loin sur le fond (la DJEPVA insistant sur le fait que la priorité était DEJA sur les projets associatifs, les territoires défavorisés et les petites associations) par contre il y a eu un avis favorable de veiller à une meilleure représentativité du CNDVA. Ils n'ont pas accepté bien-sûr le tirage au sort en totalité, mais j'ai obtenu l'ouverture de négociations sur ce sujet.

4-3 : Sur **les conditions matérielles d'existence permettant aux citoyennes de s'engager**. Là aussi, j'étais le seul à faire une proposition (alors qu'il y avait un constat partagé de la ségrégation sociale et statutaire des bénévoles). Ma proposition (création de 600 inspecteurs du travail) a été évidemment refusée après un long débat pour savoir si nous avions à nous positionner sur un sujet que Yann Jozeau a qualifié de « cavalier ». Il y avait sur cette proposition un grand clivage au sein des représentants, signe que nous avons encore du travail d'éducation populaire à faire. Par contre, il a été accepté à l'unanimité l'idée de refaire passer l'information aux agences pôle emploi d'une compatibilité entre le statut de demandeur d'emploi et l'engagement dans des associations.

4 – 4 : La proposition de la création d'un **Fond pour une Démocratie d'Initiative Citoyenne** proposé par les *Pas Sans Nous* a été acceptée à l'unanimité. Cependant le CNAJEP et Monalisa ont fait deux propositions similaires dans leur apparence (mais beaucoup moins abouties) qui ont également été acceptées et qui risquent

de faire écran. Il y a donc un enjeu à soutenir, de manière isolée des deux autres, cette proposition qui constitue une réelle avancée démocratique.

En conclusion, travail pas inintéressant. Une fois les 4-5 propositions phares arrêtées il y a un enjeu à mobiliser tous nos réseaux pour faire pression sur le gouvernement. Même si on n'attend pas des miracles de cette concertation et qu'on n'est pas dupe de la politique globale, tout petit gain pour les associations citoyennes est bon à prendre dans la bataille.

Cela ne nous empêchera pas d'avoir une communication plus forte au printemps sur les sujets plus clivant et les dérives néolibérales des politiques associatives.